

Conseil communal de Gland
Commission de gestion

**Rapport de la Commission de Gestion concernant
le rapport de Gestion 2018 de la Municipalité**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion, composée des membres :

- Roger Hemberger, président
- Myriam Grandjean, rapporteur
- Moritz de Hadeln, rapporteur
- Fabienne Bill
- Philippe Blanchut
- Pascal Chollet
- Anita Waeber

s'est réunie le 18 février, 11 et 25 mars, le 1^{er} avril, les 8 et 29 avril, les 13 et 27 mai et le 3 juin 2019. La Commission de Gestion a choisi de concentrer son rapport cette année sur le "Service de l'Enfance, la Jeunesse et de la Cohésion sociale" (**Partie 1**). Toutefois, pour respecter son mandat, elle a aussi analysé l'ensemble du "Rapport de la Municipalité 2018" pour livrer succinctement quelques observations (**Partie 2**) et terminer par nos vœux et la conclusion (**Partie 3**).

1^{ère} Partie

"Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale"

Une rencontre a été organisée le 1er avril 2019 en compagnie de Mme Christine Girod, Municipale et de M. Mathieu Lasso, Chef du Service enfance, jeunesse et de la cohésion sociale. Ce dicastère est en plein essor. Trois nouveaux postes de travail ont été créés en 2018. Son but est de soutenir et orienter la Municipalité dans la définition et la mise en oeuvre d'une politique communale de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

En 2018, ce service est composé de 15 ETP répartis de la façon suivante :

- 1 chef de service (80%)
- 1 assistante administrative (80%)

Office de la jeunesse :

- 1 délégué à la jeunesse (70%)
- 2 travailleurs sociaux de proximité (180%)
- 2 conseillères école-famille (120 %)

Office de l'enfance

0 délégué à l'enfance (70) : poste à pourvoir, vacant depuis juillet 2018
1 coordinatrice pédagogique (80 %)
1 responsable Pause Déj (50 %)

De plus, la bibliothèque fait partie de ce service avec la répartition suivante

Bibliothèque scolaire et communale

1 responsable (100%)
1 responsable adjoint (85%)
2 bibliothécaires (130%)
1 assistant(e) auxiliaire (40%)
1 assistant(e) en information documentaire (70%)

M. Lasson occupe son poste de chef de service depuis bientôt cinq ans. Il est entré en fonction en septembre 2014 . Il n'a jamais reçu de descriptif de poste, ni de cahier des charges. Par contre, la plupart des employés ont reçu un descriptif de poste à leur engagement.

Afin que la Commission de gestion comprenne bien la vacance du poste de déléguée à l'enfance et l'organisation mise en place , voici les questions supplémentaires posées à M. Lasson :

Pendant ses 2 ans de service, réellement combien de mois la déléguée à l'enfance (Mme Kamrath) a-t-elle travaillé ? Merci de nous donner les périodes exactes.

Qui la remplaçait durant ses absences ?

Mme Kamrath a été remplacée au poste de Déléguée à l'enfance durant son congé maternité par Mme Schmidt (Contrat à durée maximale). Toutefois, nous avons été contraints de mettre un terme au contrat de Mme Schmidt avant le retour annoncé de Mme Kamrath qui n'a finalement pas eu lieu.

Caroline Kamrath :

Date d'entrée : 01 août 2016

Fin de contrat : 30 septembre 2018

Absence maladie : du 1er février au 22 mars 2018

Congé maternité : du 23 mars au 12 juillet 2018

Vacances : du 13 juillet au 31 août 2018

Congé non payé : du 1er au 30 septembre 2018

Mona Schmidt :

Date d'entrée : 04 décembre 2017

Fin de contrat : 13 juillet 2018

Est-ce que la coordinatrice pédagogique a bien travaillé à ce poste de coordinatrice depuis octobre 2018 ou a-t-elle dû prendre des tâches de déléguée à l'enfance dès son entrée en service ?

Oui, la Coordinatrice pédagogique a assumé la coordination pédagogique des maisons de l'enfance de octobre 2018 à mars 2019, conformément au Descriptif du poste de Coordinateur pédagogique. Elle a toutefois participé à des réflexions plus globales en lien avec la politique cantonale et communale de l'enfance avant sa promotion au poste de Déléguée à l'enfance, sur la base de ses observations de terrain.

Quels sont les impacts de l'absence de la déléguée ? Ses collègues (dont le chef) ont-ils dû effectuer de nombreuses heures supplémentaires afin de remédier à cette absence ?

Malgré le gel provisoire de certains projets de l'Office de l'enfance, le Chef de service a en effet été contraint de cumuler des heures supplémentaires aux périodes durant lesquelles le poste de Délégué à l'enfance n'a pas été occupé, dans le but d'assurer les prestations relatives à la politique de l'enfance de la Ville.

C'est pourquoi la Municipalité a accepté de monter provisoirement le poste de Chef de service à 100% de février à juin 2019.

Pour information, en avril 2019, la coordinatrice pédagogique sera promue « Déléguée à l'enfance ». Ainsi, le poste de coordinatrice est à pourvoir dès avril 2019.

OFFICE DE L'ENFANCE

L'Office de l'enfance constitue l'un des deux piliers du Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale. Dès 2017, un Réseau enfance a été créé. Son but est d'échanger et réfléchir à tous les aspects qui touchent à la prise en charge des enfants de 0 à 12 ans. L'objectif est d'organiser deux rencontres par année. Ce réseau regroupe les différents acteurs du Service, tel que les Maisons de l'enfance (Pause déj), le Relax corner, les devoirs accompagnés, le centre aéré. A la différence de l'Office de la jeunesse, tous les partenaires sont internes ou rattachés au service. Il permet à la direction d'avoir une vision fine de ce qui se passe. En raison du poste vacant de déléguée à l'enfance, ce réseau ne s'est pas réuni en 2018.

Les priorités restent toutefois de mettre toujours les besoins de l'enfant au centre. A l'avenir, la journée continue doit être le moins discontinu possible. L'objectif est de faire évoluer ce réseau afin d'intégrer par exemple les acteurs de l'école et de la fondation la Ruche (Unité d'Accueil pour Ecoliers). Ceci dans le but de correspondre aux objectifs en lien avec la mise en place des quatre piliers cantonaux (demandes de la LAJE et de l'EIAP en matière d'accueil parascolaire). La Commission de gestion reste attentive au suivi des projets de cet office, afin de correspondre aux résultats mentionnés sous l'année 2018, dans le bilan de mi-législature.

Centre aéré

En plus du centre aéré d'été, ouvert pendant sept semaines consécutives, un centre aéré d'automne a été créé dès 2017. Le succès est au rendez-vous. La capacité maximale de 25 enfants par jour, inscrits à la semaine, a été atteinte. Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique sociale et économique du Canton. Ceci permet aux familles de faciliter la garde de leurs enfants durant les vacances scolaires. Actuellement, peu de communes offre de telles prestations.

A noter cependant, durant l'été, le nombre de semaines de réservation n'est pas restreint. A l'avenir, et selon les propos de M. Lasson, un nombre limité de semaines devrait être fixé afin de permettre à plus de familles de bénéficier de ce service. (En été, la capacité totale est de 20 enfants par jour). La commission de gestion salue la belle réussite de ce projet.

Pause Déj

La structure Pause Déj peut accueillir 144 écoliers sur les sites des Perrerets et de Mauvernay, durant la pause repas. Les enfants sont pris en charge par une équipe composée uniquement de personnes auxiliaires. Afin, notamment, d'encadrer ce personnel, un poste de coordinatrice

pédagogique a été créé en octobre 2018. Les taux de fréquentation sont élevés et tournent aux environs de 90 %. Certains jours sont très demandés et proche de la saturation. Les réflexions sont en cours pour définir comment faire évoluer cette structure afin de répondre aux besoins futurs.

Projet Harmonie

Le but du projet Harmonie est de faciliter l'accès aux prestations à l'enfance. Ce projet apparaît dans le bilan de mi-législature sous 2018, avec une réalisation de 50%. Le démarrage a débuté en 2017, afin d'être si possible opérationnel en 2018. Cela n'est pas encore le cas. Les effets ne sont pas encore déployés. La commission de gestion s'est vu répondre que ce projet prenait plus de temps que prévu. Cependant, vu la vacance du poste de déléguée à l'enfance en 2018, et comme indiqué précédemment, le manque de réunion du « Réseau enfance », cela impacte ce projet.

Bibliothèque communale et scolaire

Un changement important a été opéré en 2018 à la Bibliothèque communale et scolaire. En effet, comme dans les bibliothèques de Nyon et Rolle, le prêt des livres se fait gratuitement. Les usagers n'ont plus besoin de payer une finance de cotisation annuelle. Ceci correspond au souhait de l'UNESCO de rendre la lecture universelle. Cette décision a permis d'amener de nouveaux lecteurs et d'élargir le public cible. La fréquentation des lieux a ainsi quasiment doublé. Auparavant, les cotisations rapportaient 2500.- par année. Ce qui pouvait sembler peu à l'égard de tout le suivi administratif.

La Commission de gestion remarque qu'au budget, la bibliothèque figure sous « Culture ».

OFFICE DE LA JEUNESSE

L'Office de la jeunesse est le deuxième pilier du Service enfance, jeunesse et cohésion sociale.

Le réseau jeunesse, regroupant les professionnels des différentes institutions et associations actives auprès des jeunes de 12 à 25 ans de la Commune, s'est réuni régulièrement.

Quatre rencontres ont été organisées en 2018.

Ce réseau a traité et discuté notamment : engagement du délégué à la jeunesse, inauguration de la Pépicerie, portes ouvertes Pépinière, inauguration du salon de quartier, projets et programme du Centre de Loisirs, etc...

Salon de quartier du parlement des jeunes

Le Parlement existe depuis quatre ans et est à l'origine de nombreux projets. Il cogère notamment la Pépicerie et les jardins urbains à La Pépinière.

L'année 2018 a vu l'inauguration du Salon de quartier de ce Parlement.

Deux fois par semaine, une salle de la Pépinière est mise gracieusement à disposition : il s'agit des jeudis soirs et des dimanches après-midi.

Il n'y a pas besoin d'être membre du Parlement pour y accéder. La salle est ouverte à tous les jeunes Glandois âgés de 18 à 25 ans. Afin de gérer au mieux les lieux, un travailleur social de proximité est présent à l'extérieur du bâtiment (utile en cas de besoin de médiations).

La Commission de gestion félicite ces jeunes, soutenus efficacement par les travailleurs sociaux de proximité, pour leur engagement associatif.

Activ'Action

Sis également dans les locaux de la Pépinière, il s'agit d'un dispositif local d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes de moins de 25 ans, initié en 2016.

La création du programme Activ'Action est venu du constat que les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) étaient astreints à de plus en plus de demandes d'aide administrative auprès des jeunes (rédaction de cv, lettres de motivation). Depuis la création d'Activ'Action et d'un poste de travailleur social dédié à ce programme, les TSP ont pu se consacrer à leur travail éducatif hors mur et intra muros.

Depuis 2018, ce poste est financé un tiers par le Service de protection à la jeunesse (SPJ) et deux tiers par la Commune. Par contre, le salaire de l'employé est uniquement financé par le SPJ.

Ce projet pilote existe uniquement à Gland et dans une autre Ville du Canton. La Commune a reçu toute la reconnaissance du Canton au niveau de ce projet novateur.

Pour information : cette place de travail est actuellement vacante. Une annonce de recrutement est parue en avril 2019 . Ce poste passera de 25 %(jusqu'en 2018) à un taux d'occupation de 50% courant 2019. Pendant la vacance de ce poste, cette charge de travail a été effectuée par les travailleurs sociaux de proximité.

Soirées Sport'ouvertes

Ce projet de cohésion sociale a été porté par un groupe de jeunes en 2013, relayé par le travailleur social de proximité, et mis en place par le Service de la jeunesse dès 2014.

Une fois par semaine, une salle de sport est mise gratuitement à disposition des jeunes. Les activités sont encadrées par un travailleur social de proximité. Le succès est au rendez-vous. En moyenne, une trentaine de jeunes sont présents.

En 2018, une hausse de fréquentation est constatée. Vu cette participation en nombre, le but serait de créer un poste d'auxiliaire, sorte de grand frère, pour encadrer ses pairs. Cela se fait déjà dans d'autres cantons ou communes, par exemple, à Genève. La Commission de gestion encourage la Commune à former un jeune à ce poste d' « auxiliaire sportif ».

Travail social en milieu scolaire

Les travailleuses sociales en milieu scolaires (TSMS) sont actives au sein des Etablissements scolaires de Gland, Begnins et Genolier. Leur travail permet de soulager les enseignants et les Conseils de direction dans la gestion des problématiques sociales.

Auparavant, ce service comptait une seule personne employée à 80 %. Face à la multiplication et la complexité des situations, un deuxième poste a été ouvert : depuis novembre 2018, une nouvelle conseillère a été engagée à un taux d'occupation de 50 %. Celle-ci est principalement active sur les sites de Begnins et Genolier.

Ce recrutement a été opéré par la Commune de Gland. La Commune de Gland a la charge RH et elle refacture ses prestations à ses deux partenaires. Une convention de financement a été signée avec l'AISE et AISGE (Etablissements scolaires de Begnins et Genolier). Ce choix a été fait car Gland bénéficie des services d'une TSMS depuis 1999 et possède ainsi une certaine expérience.

Par ailleurs, ce partenariat permet aux conseillères de travailler en équipe et de ne pas se sentir « isolées ».

Centre de loisirs et de rencontre

Le Centre de loisirs et de rencontre est géré sous forme d'association depuis plus de trente ans. Les comptes et le budget, comme toute association subventionnée par la Commune, sont contrôlés par le boursier communal. Son comité est composé d'une Présidente, d'une Trésorière et de plusieurs membres actifs, ainsi que Mme Girod, Municipale.

Depuis 2018, date de création du poste de délégué à la jeunesse, celui-ci fait également partie de ce comité. Le but est d'aligner le CRL à la politique jeunesse de la Ville.

Les activités proposées sont, en partie, les suivantes : cours de cuisine, vidéo, soirée cinéma, soirée disco, cours de danse, excursions. De plus, les jeunes fréquentant le centre participent régulièrement à la vie associative de la Commune en donnant un coup de main lors de diverses manifestations.

Le budget de 154'000.- CHF correspond principalement aux frais RH, notamment les salaires des animateurs professionnels. En 2018, les périodes d'ouverture ont augmenté : désormais, celui-ci est ouvert de janvier à juillet puis de octobre à décembre, du mardi au samedi. Sa fréquentation est à la hausse.

ECOLES

Conseil d'établissement

C'est un organe qui réunit de nombreux membres représentant différents domaines de compétences liées à l'école obligatoire et aux enfants scolarisés. Sans avoir de pouvoir décisionnel, le Conseil d'établissement permet des discussions nourries autour des sujets proposés par les membres au début de législature. La Municipale concernée souhaite que les séances du Conseil soient interactives et elle remarque un intérêt croissant pour devenir membre vu le nombre de parents d'élèves qui se présentent pour être élus.

La Commission encourage la Municipalité à persévérer dans son objectif « de concourir à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permettre l'échange d'informations (...) » p.93 du rapport de gestion de la Municipalité, et d'éviter de transformer les réunions du Conseil en séances d'informations unilatérales.

Activités organisées au sein des écoles

Dans le cadre des activités organisées au sein des écoles de Gland, le Service de la Jeunesse ou la Municipale responsable des écoles, n'ont pas véritablement d'impact sur ce qui s'y fait en termes de projets, d'idées ou autres propositions d'activités pour les élèves. Toutefois, les établissements primaire et secondaire mettent en place des activités dans le domaine du sport, de la culture et de la prévention. Les cours d'éducation physique se font en appui avec un enseignant référent en la personne de Mme Gisiger. Mme Gisiger est responsable de mettre en place des animations en EPS. De nouvelles missions lui seront confiées mais actuellement, elles sont encore en cours de construction.

Les élèves ont l'occasion de profiter de la patinoire mobile de la Commune. C'est surtout les enfants de l'Etablissement primaire qui en profitent. Les enseignants organisent des sorties, trois fois par saison, souvent en remplacement des cours de gymnastique. Ceci n'est pas le cas à l'école secondaire. La Commission espère que les enseignants de l'Etablissement secondaire prennent aussi l'opportunité de remplacer quelques cours de gymnastique par des sorties à la patinoire communale.

Camps / sorties scolaires

Concernant les camps, à l'école secondaire, ceux-ci font partie du programme d'études et sont organisés chaque année de la même façon. Tous les élèves en profitent, et pour certains c'est une vraie occasion de voir du pays ou partir à l'étranger. Néanmoins, les camps représentent un coût important pour les familles. Bien que ces dernières doivent payer, jusqu'à présent, un tiers du prix, le reste étant financé par la Commune et le Canton, les parents peuvent encore faire une demande de subventionnement communal. En 2018, quelques familles ont bénéficié de cette aide. C'est le Service des finances qui décide d'attribuer de l'aide financière selon les critères qui figurent dans une table. Les familles en difficultés financières peuvent aussi s'adresser à la conseillère école-famille et être ainsi aidées pour équiper les enfants en matériel de ski ou autre. Des solutions ont ainsi toujours été trouvées. Aucun enfant n'a dû renoncer à partir en camp pour des raisons financières.

A l'école primaire, l'organisation des camps n'est pas imposée aux enseignants. C'est par leur propre initiative que certains mettent en place ce genre d'événement. Malgré le jeune âge de leurs élèves, chaque année, les mêmes enseignants organisent des camps de 3 ou 4 jours avec leurs classes en offrant ainsi aux enfants des souvenirs mémorables.

La Commission salue l'énergie que dépensent ces enseignantes.

En 2018, voici ci-dessous, la répartition des coûts (participation des parents, de la Commune et du Canton) pour les camps et voyages d'études :

Type d'activité	Coûts totaux	Participation des parents	Participation du Canton	Coûts à la charge de la commune
Camps école primaire	121'254.06	48'625.00	23'217.46	49'411.60
Camps école secondaire	159'655.28	81'392.10	36'188.18	42'075.00
Activités culturelles école primaire	15'507.05	-	-	15'507.05
Activités culturelles école secondaire	14'848.45	5'928.55	1'397.50	7'522.40

Remarque : dès 2019 dans le Canton de Vaud, les frais pour les camps et sorties diverses seront entièrement à la charge des Communes.

La commission de gestion espère que la Commune va continuer à attribuer les montants nécessaires et encourager, dans la mesure de possible, tous les responsables de classe à préparer régulièrement des camps et/ou organiser des sorties.

Love Respect

L'idée du projet « Love Respect » part du Conseil des délégués qui a créé le concept du respect faisant écho aux problèmes d'intimidation et du harcèlement qui inquiétaient à la fois les élèves de même que la Direction. Le but était de transmettre un message apaisant et rassemblant.

Le projet a débuté en septembre 2018 et finira en juin 2019. Une partie a été exposée lors de la Fête de 30ème anniversaire du collège de Grand Champs.

Les activités mises en place dans le cadre de ce projet sont les suivantes :

- information aux parents et aux élèves par le directeur du secondaire à la rentrée scolaire.
- prévention et intervention d'Action Innocence en classe pour les 9ème S.
- sensibilisation à la problématique de l'homophobie (théâtre le Caméléon) en 2018 et spectacle sur le thème du genre en 2019 pour les 10ème S. activités en classe liées au respect et à l'égalité garçon fille.
- invitation aux enseignants à promouvoir en classe le respect et l'égalité de genres.
- mise en place de la méthode de préoccupation partagée PIKAS, méthode non blâmante pour les harceleurs pour venir en aide aux élèves harcelés (résultats encourageants).

Selon les informations reçues, « *une ou deux fois durant l'année, l'Etablissement primaire déplore des cas de violence verbale, de harcèlement, de « racket » de goûter. Quant à l'Etablissement secondaire, des cas de violence physique et verbale ont été constaté mais dans une proportion tout à fait "normale" ».*

La Commission de gestion encourage la Municipalité et le Conseil de direction à mettre en place régulièrement des programmes pour lutter contre toutes les formes de violence.

Association des jardins éducatifs

Cette association est en contact avec l'Etablissement primaire. Elle bénéficie d'un financement de la commune dont le montant s'élève à 3100.- CHF par année. Cet argent a été attribué dans le cadre du projet « Graines du jardinier » qui visait à engager des personnes pour encadrer des enfants sur le temps scolaire et extra scolaire. C'est une subvention-soutien pour l'Association . Car celle-ci œuvre pour la cohésion sociale dans le quartier de Mauverney et plus largement dans la Ville de Gland, à travers la collaboration avec les écoles mais aussi dans une dynamique communautaire du quartier.

L'idée était de pouvoir leur fournir un coup de pouce pour ce projet spécifique mais aussi de manière générale. En effet, le subventionnement se retrouve inscrit dans le budget et sera versé annuellement à l'Association en question qui permet le développement des activités avec les enfants autour de la culture des divers légumes. Par contre, c'est uniquement les élèves du collège de Mauverney qui ont la possibilité de participer à ces activités pour des raisons de proximité des lieux.

MANIFESTATIONS

Comme pour les années précédentes, le Service a directement chapeauté l'organisation de quatre manifestations :

Dîner Quizz Citoyen

La participation au dîner Quizz varie fortement selon les années. (31 jeunes en 2018, 44 en 2017). La statistique ne donne pas la proportion de filles par rapport aux garçons, ni combien de jeunes étaient éligibles pour cet événement (par contre, en 2017, les chiffres mentionnent que l'invitation avait été envoyée à 164 jeunes)

Fête du skatepark

Les nouveautés 2018, selon le rapport, ont été l'introduction d'ateliers de danse et l'initiation à la peinture sur skate. Cela a permis de donner une dimension également artistique à cette manifestation.

Gland ça marche

Cette manifestation a été organisée en concomitance avec la « Semaine de la mobilité ». Le nombre d'entreprises visitées lors de ce rallye pédestre s'est diversifié. Un tirage au sort avec de nombreux prix offerts par des entreprises de Gland a eu lieu.

Fête du chêne

Afin de célébrer la fin de l'année scolaire, 1200 enfants ont participé au défilé dans la Ville. Le traditionnel lâcher de ballons a eu lieu. La Commission de gestion souhaite que le comité de cette fête réfléchisse à instaurer une autre tradition, plus en prise avec l'écologie et la sauvegarde de notre planète.

Il faut toutefois noter que l'activité et les concours de jeunes ne se limitent pas à ces événements. Parmi les neuf événements sportifs organisés par le dicastères responsable du Sport, plusieurs sont ouverts aux jeunes. C'est notamment le cas pour « Gland Spring Run » où 208 enfants sur un total de 745 participants étaient présents, des « Mérites Sportifs de la Ville de Gland » pour les plus grands ou le « Match des enfants pingouins rapides » et les cours de patinage artistique, dispensés aux enfants à la patinoire. A ces événements s'ajoutent sans doute d'autres sur initiative des professeurs, dans le cadre scolaire.

Dans certains cas, comme mentionné, les limites entre « Manifestations » et « Activités sportives » ne sont pas toujours évidentes lorsqu'elles impliquent des enfants ou des adolescents.

Pour conclure :

La Commission de gestion salue tout le travail entrepris. La création du Parlement des jeunes et du Salon de quartier permet une bonne intégration. Ces jeunes se sont investis et ont proposé et participé activement à divers projets. La commission de gestion espère que la création fin 2018 d'un poste de coordinatrice pédagogique et la venue prochaine d'une nouvelle déléguée à l'enfance permettent de réactiver le réseau enfance et de mener à bien les projets.

2^{ème} Partie

Analyse des autres chapitres du rapport municipal 2018

Regroupant des fonctions précédemment sous "L'Administration Générale et Affaires Sociales" et "Sécurité publique - population - Transports publics" saute aux yeux la création d'un "**Service de la Population**". Nous saluons là une volonté de souligner encore d'avantage la fonction de service aux citoyens.

Cette année, dans un effort de bonne communication, l'Exécutif a été généreux en publications distribuées "tous-ménages" en commençant par un dépliant mi-mandat "**Bilan et Ambitions**

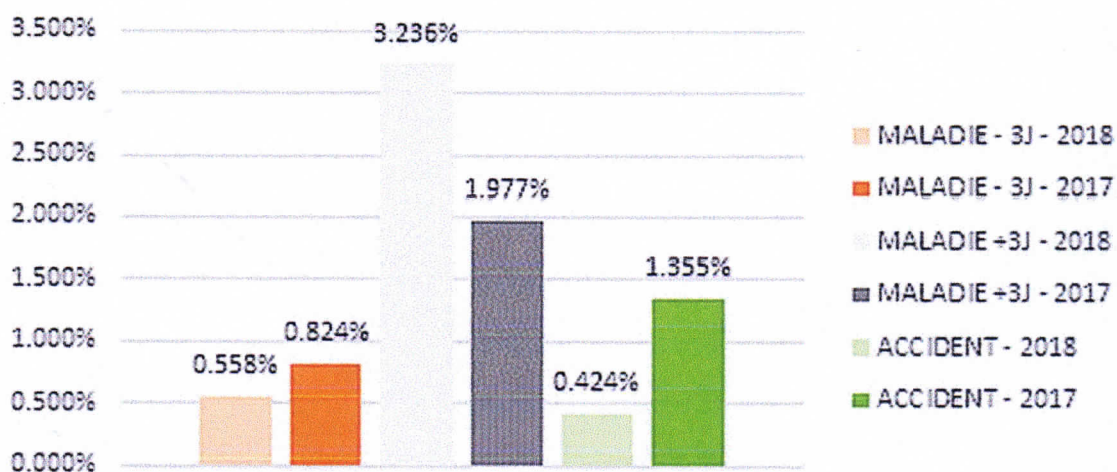
2016-2021” suivi maintenant du **“Rapport de Gestion 2018 en bref”**. Si cet effort de transparence réussit à motiver d’avantages de citoyens de s’engager au niveau communal, cela serait formidable.

Il est réjouissant de lire au chapitre **“Municipalité”** que dans les rapports avec les **“Communes voisines”** tel que **“Begnins, Coinsins, Dullier, Luins, Nyon et Rolle”** règne une **“excellente entente”**. Fort est de constater que le nom de Vich n’est pas mentionné. Ce n’est seulement que 50 pages plus loin, à l’occasion du schéma directeur Gland-Vich, que le nom de Vich apparaît.

Comme d’autres chapitres du rapport de la Municipalité, celui du **“Secrétariat Municipal”** est riche en informations sur des sujets tels que **“Communication”** ou **“Archives”**. Toutefois ce chapitre montre qu’il n’a toujours pas été tenu compte des vœux de notre Commission. Lors des rapports sur les exercices 2014 puis 2017, notre Commission avait souhaité qu’une enquête de satisfaction du personnel soit réalisée. Si la Municipalité se dit consciente de notre demande, elle invoque pour l’instant d’autres priorités.

Notre Commission a également voulu connaître les statistiques des absences et le nombre d’heures supplémentaires au sein de l’Administration communale. En 2017, nous sommes restés largement sur notre faim. Par contre, en 2018, la Commission a reçu quelques informations sur les absences mais pas sur le nombre d’heures supplémentaires. Le taux d’absentéisme pour 2018 était de 8,51%, en augmentation de +2,09% par rapport à 2017 :

Pourcentage absences maladies et accidents : 2018 - 2017



Dans notre rapport sur l’exercice 2017, nous nous sommes également intéressés sur l’utilisation du programme **“Care Management”**. Ce programme ne fut pas mis en place en 2018, mais le sera seulement cette année. Nous reconnaissons l’énorme somme de travail investi ces dernières années pour moderniser l’Administration de notre Ville, doter ses services d’un logiciel performant, mais les vœux de notre Commission restent néanmoins d’actualité.

C'est tout d'abord le contenu du chapitre "**Service de la Population**" qui a suscité le plus d'intérêt. C'est un chapitre riche en statistiques et chiffres de toute sorte. On y note parmi d'autre que les candidatures à la naturalisation ordinaire étaient de 86 contre 49 en 2017 :

Procédure	2017	2018	Remarques
Candidats en naturalisation ordinaire	49	86	Pas d'auditions pour les mineurs de moins de 16 ans 4 à 5 dossiers traités par session en lieu et place de 3 (nouvelles procédures)
Candidats en naturalisation facilitée	34	57	Pas d'audition

Le nombre de chiens sur le territoire de la Commune augmente d'année en année : 667 en 2017 et 731 en 2018. De plus, il est difficile de contrôler ses canidés et les fraudeurs éventuels. Jusqu'en 2018, le propriétaire d'un chien pouvait s'inscrire à choix sur la base de données fédérales ou communales, les deux n'étant pas liées. Pour procéder à l'identification, nos agents de sécurité publique travaillent donc au moyen d'un lecteur de puce électronique. Le travail de suivi est effectué par l'Office du contrôle des habitants.

Après avoir obtenu le label "Cité de l'Energie", notre Ville est candidate pour le label "Commune en Santé" qui permettra d'inventorier toutes les mesures de promotion de la santé existant sur un territoire communal et d'obtenir d'utiles conseils pour agir encore davantage en faveur de la santé des habitants. Il faut dans ce contexte néanmoins souligner la réussite de "En Bord" qui permet à la population un accès gratuit à différentes disciplines sportives.

Concernant le plan de mobilité au sein de la Commune, la Commission remarque que l'objectif d'inciter les collaborateurs à renoncer d'utiliser leurs voitures personnelles peine à être atteint. Comme le démontrent les statistiques de 2018 les autorisations de stationner, avec la validité annuelle, représentent un chiffre relativement important. Les mesures plus écologiques sont nettement moins sollicitées.

STATISTIQUES 2018

Autorisation de stationner (validité annuelle)	209
Autorisation de stationner (validité mensuelle)	48
Participation à l'achat d'un abonnement ½ tarif	17
Participation à l'achat d'un abonnement transport public	9
Participation à l'achat d'un cycle électrique	4
Participation aux frais d'entretien ou équipement relatif à un cycle	3
Total des collaborateurs ayant bénéficié d'une ou plusieurs mesures	29

La Municipalité rassure la Commission que le plan de mobilité est en constante évolution et il lui importe de poursuivre sa communication pour le rendre encore plus dynamique et attractif. L'absence chronique de pistes cyclables, la problématique des transports publics (TUG) et l'absence d'un ascenseur pour handicapés au quai sud de la gare, fait que Gland n'est pas

encore une ville exemplaire en matière de mobilité ni particulièrement commode pour les handicapés.

S'il fallait une confirmation que notre Ville est en pleine expansion, ce sont bien les chapitres "**Service des Bâtiments et de l'Urbanisme**" et "**Service des Infrastructures et de l'Environnement**" - devenus "**Service**" en 2018 - qui en sont des témoins par le nombre de permis de construction de tout genre délivré, l'extension de routes, chemins ou sentiers et les travaux importants impliquant des bâtiments communaux, notamment au complexe de Grand'Champ, au collège des Perrerets et au centre communal de Montoly.

Malgré les diverses raisons invoquées, bien moins réjouissant est par contre le bilan énergétique. On s'étonne tout d'abord au vue des dossiers complexes qui lui ont été soumis, que la "Commission de l'Energie" ne s'est réunie que deux fois durant 2018. Le collège secondaire de Grand'Champ remporte le trophée absolu avec une consommation d'électricité de 606'637 kW/h, devançant de loin les autres écoles ou collèges ou bâtiments communaux. Si dans l'ensemble la consommation de mazout a baissé de près de la moitié depuis 2009, elle reste néanmoins à 125'315 litres. Plus inquiétant est l'accroissement en 2018 de la consommation de gaz qui a augmenté de 420'000 Kw/h en une année. Pointé du doigt est à nouveau Grand'Champ mais aussi le centre sportif "En Bord".

Les changements et adaptations dans l'éclairage public, avec le passage des ampoules à vapeur de mercure aux ampoules LED permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie, toutefois non chiffré dans le rapport municipal. Il semble aussi qu'à certains endroits ces modernisations aient augmenté la puissance lumineuse émise. Ces augmentations sont conformes aux normes et incluent les recommandations concernant la pollution lumineuses. Ces augmentations sont en lien avec les couleurs froides émises mais n'ont selon ces normes pas d'impact environnemental négatif.

L'année 2018 a été marquée par d'importantes émissions d'odeur en lien avec l'exploitation de la STEP au lieu dit La Dullive. Le bureau d'étude Envilab a effectué des mesures et vérifié la conformité des émissions avec les exigences de l'Opair. Les différentes mesures démontrent que les normes sont respectées. Toutefois, les seuils de perception des odeurs sont sensiblement plus bas que ces normes. Le rapport assure que les travaux d'entretien sur le digesteur et le décanteur primaire réalisé en 2018 permettent un retour à la normale. Le rapport de la Municipalité reste muet sur la liste des véhicules ou machines dont la Commune serait propriétaire ou responsable et qui sont pour l'essentiel polluants car fonctionnant au diesel.

Notre Commission ayant présenté au Conseil communal du 7 février un rapport détaillé au sujet du "**Service de la Culture**", nous ne reviendrons pas sur ce sujet, qui reste d'actualité. Le rapport de la municipalité 2018 se termine par le chapitre "**Réponses de la Municipalité aux vœux formulés par la Commission de Gestion**" dont nous prenons acte, tout en regrettant que la situation à "La Falaise" reste toujours en suspens.

Nous ne voulons pas terminer ce survol des divers chapitres du "Rapport de Gestion Municipal 2018" sans remercier tous les services qui ont répondu à nos questions et dire que si nous somme parfois critique sur certains aspects de cette gestion, nous restons admiratifs de l'engagement de chacun pour le travail accompli dans une ville en pleine mutation. Nos critiques doivent être comprises comme une contribution positive à cette oeuvre commune, celle de notre Ville.

3^{ème} Partie

Vœux de la Commission

Nous regrettons que la Municipalité réponde souvent de manières défensives à nos vœux qui ne sont que des recommandations non contraignantes. Ainsi faisant, régulièrement la Municipalité réduit l'utilité que devrait avoir la Commission de Gestion dans un échange plus constructif entre le Législatif et l'Exécutif.

La Commission de Gestion émet les vœux suivants pour le "Service de L'Enfance, la Jeunesse et de la Cohésion sociale" :

1. Donner la priorité et finaliser le projet Harmonie (gestion des inscriptions aux dispositifs péri et parascolaires)
2. Soirées Sport'ouvertes : encourager la Commune à former un jeune comme encadrant sportif
3. Affilier la bibliothèque au sein du dicastère de la Culture
4. Lors des diverses manifestations organisées par la Commune : penser écologie et sauvegarde de notre planète
5. Rédaction des cahiers des charges pour tous les employés du Service comme déjà demandé dans le rapport de décembre 2017 au sujet de la gestion des ressources humaines au sein de la Commune

La Commission de Gestion émet les vœux suivants pour les autres chapitres du rapport :

6. Intensifier les échanges et la coordination des intérêts communs avec la commune de Vich
7. Réaliser une enquête de satisfaction du personnel, comme déjà souhaitée dans nos précédents rapports
8. Procéder à une meilleure gestion de la consommation d'énergie, notamment de l'électricité et du gaz, et plus particulièrement à Grand'Champ et à "En Bord"

Conclusion

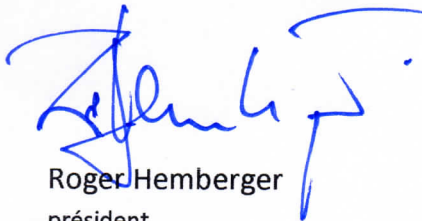
Le Conseil communal,

Vu le rapport de gestion de la Municipalité 2018

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Sous réserve de l'avis de la Commission des Finances, et après délibération, la Commission de gestion recommande à l'unanimité de ses membres au Conseil communal d'accepter le Rapport de Gestion 2018 de la Municipalité et de décharger cette dernière de son mandat pour 2018.

Pour la Commission de Gestion :



Roger Hemberger
président



Philippe Blanchut



Myriam Grandjean
rapporteur



Fabienne Bill



Moritz de Hadeln
rapporteur



Pascal Chollet



Anita Waeber

Gland le 3 juin 2019